

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2023 A 14 H 30

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire		X		
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire		X		
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire		X		
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire	X			
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire		X		
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire	X			
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire	X			
GIAIACOPI Michel	Titulaire	X A COMPTER DU RAPPORT 7			
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire			PM BARTOLI	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire	X			
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire			G ETTORI	
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire	X			
ROCCA Antoine	Titulaire	X			
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire			E TABERNER	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire			AF LEANDRI	

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 27 conseillers (28 à compter du rapport 7).

Le Président présente l'ordre du jour suivant :

Eau et Assainissement

- Tarification du service de traitement des matières de vidange.
- Règlement de service / Eau potable.
- STEP d'Arbellara - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un avenant.
- Eau potable – Surtaxe.
- Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP).
- Actualisation du tarif en matière d'assainissement collectif.

Ressources humaines

- Saisonnier.

Finances

- ROB.

Administration générale

- Désignation de deux représentant titulaires et de deux représentants suppléants auprès de la Chambre des territoires.

Questions diverses

- Compte rendu des décisions prises au titre des délégations.

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 13 janvier 2023 est approuvé.

Point n°1 : Tarification du service de traitement des matières de vidange.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
27	4	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point°2 : Règlement de service / Eau potable.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
27	4	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : STEP d'Arbellara - Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un avenant.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention

27	4	31	31	0	0
----	---	----	----	---	---

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Eau potable – Surtaxe.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
27	4	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP).

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
27	4	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°6 : Actualisation du tarif en matière d'assainissement collectif.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
27	4	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°7 : Saisonnier.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
28	4	32	32	0	0

Point n°8 : ROB.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Le Président attire l'attention du Conseil sur les coûts supplémentaires constatés en 2022 et qui devraient se reproduire en 2023 notamment pour le carburant et les locations de véhicules. A cet effet, il sera proposé au Conseil de se prononcer sur la hausse du taux de TEOM de 0,5% qui correspond pour 3 exemples personnels entre 10 et 34 € d'augmentation par an. En 2022, près de 450 000 € de dépenses supplémentaires ont été constatées. Un Bureau sera organisé avant la réunion du Conseil. Par ailleurs, il convient de poursuivre les investissements en matière d'eau potable pour garantir la ressource à travers les réservoirs – *Pianelli, Belvédère, Campomoro* –, certains réseaux ou certains équipements type forage.

Monsieur Jean-Jacques BARTOLI attire l'attention sur la faiblesse de certaines ressources.

Monsieur José-Pierre MOZZICONACCI rappelle la nécessité de reprendre le fil de certains dossiers avec le fermier.

Monsieur Jean PERENEY évoque la possibilité de prendre des mesures plus strictes avec l'interdiction de remplir les piscines.

Le Président rappelle également le travail important réalisé en matière d'assainissement et particulièrement dans le domaine de la nouvelle régie. Il conviendra de poursuivre la structuration de ce service avec des personnes compétentes.

Il évoque la nécessité de poursuivre la politique de maîtrise du foncier relatif aux installations d'AEP ou d'assainissement en faisant avec les prétentions quelques fois stratosphériques.

Il conviendra également de poursuivre après la saison estivale la structuration des services administratifs à travers le recrutement d'un agent de catégorie B.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI rappelle la nécessité de recruter un catégorie B mais disposant surtout d'une grande expérience.

Monsieur José-Pierre MOZZICONACCI insiste sur la nécessité de se poser pour construire les futurs budgets et réfléchir aux missions à assumer, principalement les déchets, mais aussi les nouvelles contractualisations avec l'Etat notamment. Les marges de manœuvres se réduisent.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI évoque la nécessité d'améliorer le recouvrement des recettes, mission relevant du Trésor public.

III. Demande de scrutin particulier.

Sans objet.

IV. Résultat des votes.

Sans objet.

Point n°9 : Désignation de deux représentant titulaires et de deux représentants suppléants auprès de la Chambre des territoires.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Le Président, après avoir rappelé les dispositions applicables, appelle les candidats à se manifester.

Messieurs Jean PERENEY et Antoine ROCCA se déclare candidat en qualité de représentant titulaire.

Madame Marie-Ange ANDREANI et Monsieur Jean-Yves LEANDRI se déclare candidat en qualité de représentant remplaçant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
28	4	32	30	0	2

Point n°10 : Compte rendu des décisions prises au titre des délégations.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Sans objet.

IV. Résultat des votes.

Sans objet.

La séance est levée à 16h50.

**
*